



Site Natura 2000 n° FR1100802
Pelouses calcaires du Gâtinais
OPERATEUR : PRO NATURA ILE-DE-FRANCE
S/C NATURESSONNE
6, route de Monthéry
91310 Longpont-sur-Orge
tél. : 01 69 01 50 23 – fax : 01 69 01 34 84
naturessonne@wanadoo.fr

Le 12 août 2004

Lettre d'information n°2

NATURA 2000

"PELOUSES SECHES DU GATINAIS"

Les pelouses du Gâtinais sont reconnues d'intérêt écologique européen. Au cours de l'été 2004, des études et des réunions vont se dérouler, afin de préparer leur gestion conservatoire. L'information de la population et l'association des acteurs de terrain sont aussi prévues.

Les pelouses du Gâtinais abritent des plantes (comme les orchidées ...) et des insectes, fragiles et remarquables, intimement liés aux milieux chauds et secs, qui tendent à disparaître de nos jours. Elles ont été intégrées au réseau européen Natura 2000, car elles répondent à des critères spécifiques de rareté et d'intérêt écologique de niveau européen.

Le site Natura 2000 des pelouses du Gâtinais couvre 309 hectares. Il est composé de 10 "sous-sites", répartis sur les communes de Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Puisellet-Marais et Valpuseaux.

C'EST QUOI NATURA 2000 ?

Natura 2000 a été institué par la Communauté Européenne, à travers la publication de deux Directives, "Oiseaux" (1979) et "Habitats" (1992). Ces Directives prévoient la sauvegarde des milieux naturels et des espèces animales et végétales, rares et menacés en Europe, et notamment la création d'un réseau européen de sites naturels protégés pour l'appliquer.

Natura 2000 n'a pas pour vocation de créer des sanctuaires de nature où toute activité humaine serait systématiquement proscrite, mais bien de "promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels et des habitats de flore et de faune sauvage, tout en respectant les exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités régionales et locales de chaque état membre" (Commission Européenne, 1992).

Le réseau Natura 2000 se veut aussi une contribution à la conservation de la diversité biologique, enjeu mondial actuel et futur pour la conservation de la nature et la qualité de vie.

La conservation de la diversité biologique est, suivant les milieux, liée à l'action de l'homme. Le rétablissement d'anciennes pratiques agricoles ou le développement de nouvelles techniques, adaptées aux enjeux écologiques, sont à favoriser, avec leur apport pour l'économie locale.

Par contre, l'impact des projets d'aménagements ou d'activités susceptibles de dégrader un site Natura 2000 est étudié, et une suite adaptée leur est donnée (mesures compensatoires, adaptation du projet aux enjeux, refus.....).

LA GESTION FRANÇAISE DES SITES NATURA 2000

Chaque état de l'Union européenne a le choix des moyens pour assumer l'enjeu collectif constitué par Natura 2000. Pour la gestion, la France a choisi d'élaborer un DOCOB ("document d'objectifs") pour chacun de ses sites Natura 2000.

A travers une large consultation, le DOCOB est réalisé par un opérateur technique, dans le cadre d'un comité de pilotage local, présidé par le Préfet et regroupant les acteurs du site (communes, agriculteurs, chasseurs, associations...). Il identifie et localise les habitats naturels et les espèces sauvages à conserver, définit ensuite les orientations de gestion à appliquer, et prévoit, le cas échéant, les mesures réglementaires. Le DOCOB précise également les modalités de financement de la gestion contractuelle.

LES ACTIONS CONSERVATOIRES DÉJÀ MENÉES SUR LES PELOUSES DU GÂTINAIS

Dès le début des années 1980, la valeur biologique et paysagère des pelouses du Gâtinais a suscité nombre d'inventaires écologiques. Des pelouses ont ainsi été qualifiées en 1986, de Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), suivant l'inventaire national du patrimoine naturel.

L'enjeu écologique de milieux naturels comme les pelouses est notamment constitué par leur boisement spontané et le développement de plantes à fort recouvrement, qui leur fait perdre leur stade ouvert, et de là leur richesse écologique. En 1996, les premiers travaux de gestion, développés par NaturEssonne, avec le financement du Fonds de gestion de l'espace rural, permettent de réouvrir et de faucher une vingtaine d'ha de pelouses, grâce à la collaboration d'agriculteurs locaux.

Fin 1998, une centaine d'ha des pelouses du Gâtinais, répartis en 5 "sous sites", est déjà reconnue en Natura 2000, grâce à la réceptivité de propriétaires. Un DOCOB a été réalisé par PRO NATURA IDF (le Conservatoire régional d'espaces naturels d'Ile-de-France), avec l'appui technique de l'association NaturEssonne, et approuvé en décembre 2000 par le Préfet de l'Essonne.

Et de 1998 à 2002, un programme européen "Life Nature" a permis de financer des travaux de gestion sur une trentaine d'ha et d'acheter dans l'intérêt général, une vingtaine d'ha, parmi les pelouses les plus riches écologiquement.

ET MAINTENANT

La centaine d'ha des pelouses du Gâtinais en Natura 2000 de 1998 étant morcelée, une extension scientifiquement cohérente du site a été proposée. Sa surface est ainsi passée début 2004 à 309 hectares. Afin de la gérer au mieux, une actualisation du DOCOB a été logiquement lancée, avec PRO NATURA et NaturEssonne comme opérateurs. Le comité de pilotage s'est déjà réuni le 29 avril dernier, et un calendrier et une méthode de travail ont été déterminés.

Ainsi au cours de l'été/automne 2004 :

- ✓ Des inventaires écologiques vont être menés sur l'extension du site, mais également sur le site initial, afin d'actualiser les données ;
- ✓ Des réunions vont avoir lieu avec les acteurs de terrain, afin de déterminer quelles mesures de gestion, et où, comment et avec qui les appliquer ;
- ✓ Avec, au final, la production d'un nouveau DOCOB, qui définira les objectifs de gestion et les propositions d'actions de conservation pour la totalité du site.

Conseils de lecture :

- "Natura 2000 : 10 questions/10 réponses " (Ministère de l'écologie, 2002)
- "Les pelouses sèches du Gâtinais" (PRO NATURA-IDF/NaturEssonne, 2002)

Pour tous renseignements : NaturEssonne au 01.69.01.12.14.